

Le 3è débat public est organisé par Homosexualités et Socialisme (après « l'homophobie à l'école » le 18 décembre 2009, « la gestation pour autrui, une voie acceptable vers l'enfant ? » le 8 juillet 2010), aura pour thème :

« HOMOPARENTALITÉ : la parentalité interdite ? »

On évalue aujourd'hui à beaucoup plus de 30.000 le nombre d'enfants éduqués dans le cadre d'une famille homoparentale, le nombre est important, et sans doute le sera-t-il de plus en plus, mais la dimension sociétale et symbolique de cette situation rend nécessaire l'interpellation publique.

- * Le mariage est refusé, la coparentalité est bafouée, le couple n'est pas reconnu.
- * Les homoparents sont interdits d'accéder à la parentalité et souvent contraints à agir en dehors de la loi.
- * Les coparents et leurs enfants rencontrent de nombreux obstacles

Interpelés sur des situations concrètes, les tribunaux rendent des décisions contradictoires, il ne sera pas possible de laisser perdurer cette situation hypocrite. Il est temps que le législateur se saisisse de cette situation. Témoignages et analyses seront proposés.

3 analyses seront proposées :

- Du vote du PACS à la revendication du mariage, approche historique
- La législation actuelle incapable de répondre aux évolutions sociétales
- Mariage, adoption, procréation assistée, etc. les propositions de HES en 2010

L'association Homosexualités et Socialisme et son président national, Gilles Bon-Maury, vous invitent à entendre ces analyses et rencontrer des témoins :

Samedi 4 décembre 2010

(16 h à 18 h)

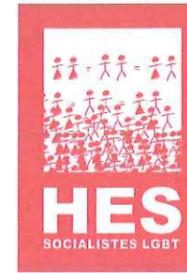
Aux 3G, 3 rue Saint-Pierre, 13005 Marseille

HES Groupe Marseille

<http://www.hes-france.org>

Mail : hesmarseille@yahoo.fr / pierre.huguet@hes-france.org

Facebook : hesmarseille



Le 3è débat public est organisé par Homosexualités et Socialisme (après « l'homophobie à l'école » le 18 décembre 2009, « la gestation pour autrui, une voie acceptable vers l'enfant ? » le 8 juillet 2010), aura pour thème :

« HOMOPARENTALITÉ : la parentalité interdite ? »

On évalue aujourd'hui à beaucoup plus de 30.000 le nombre d'enfants éduqués dans le cadre d'une famille homoparentale, le nombre est important, et sans doute le sera-t-il de plus en plus, mais la dimension sociétale et symbolique de cette situation rend nécessaire l'interpellation publique.

- * Le mariage est refusé, la coparentalité est bafouée, le couple n'est pas reconnu.
- * Les homoparents sont interdits d'accéder à la parentalité et souvent contraints à agir en dehors de la loi.
- * Les coparents et leurs enfants rencontrent de nombreux obstacles

Interpelés sur des situations concrètes, les tribunaux rendent des décisions contradictoires, il ne sera pas possible de laisser perdurer cette situation hypocrite. Il est temps que le législateur se saisisse de cette situation. Témoignages et analyses seront proposés.

3 analyses seront proposées :

- Du vote du PACS à la revendication du mariage, approche historique
- La législation actuelle incapable de répondre aux évolutions sociétales
- Mariage, adoption, procréation assistée, etc. les propositions de HES en 2010

L'association Homosexualités et Socialisme et son président national, Gilles Bon-Maury, vous invitent à entendre ces analyses et rencontrer des témoins :

Samedi 4 décembre 2010

(16 h à 18 h)

Aux 3G, 3 rue Saint-Pierre, 13005 Marseille

HES Groupe Marseille

<http://www.hes-france.org>

Mail : hesmarseille@yahoo.fr / pierre.huguet@hes-france.org

Facebook : hesmarseille